

« **A**près la mise à jour de son code de déontologie et l'édition de fiches de bonnes pratiques, le Sncd a souhaité étendre sa politique de respect à un périmètre plus large en prenant position avec les entreprises du secteur du marketing direct et relationnel sur le **développement responsable social, économique et environnemental**. A l'initiative de son atelier Développement Responsable, le Sncd a créé fin 2011 la **Charte du Développement Responsable**. Au-delà de la sensibilisation et de l'engagement, **le Sncd accompagne ses membres dans la mise en œuvre de leurs actions**. C'est donc dans cet esprit qu'a été conçue cette nouvelle **Newsletter** qui paraîtra trois fois par an, afin de vous tenir informé des dernières évolutions dans ce domaine. »

Didier Farge, Président du Sncd

L'édito par Franck Dreyer

Responsable de l'Atelier Développement Responsable du Sncd

Le développement durable, c'est fini !

Oui, désormais place au **développement responsable**, évolution que nous avons anticipée et qui correspond beaucoup mieux aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux couverts par la **Charte du Développement Responsable du Sncd**. Aujourd'hui, **22 sociétés membres du Sncd** se sont engagées et pas uniquement sur leur propension à éteindre la lumière des pièces vides : leurs challenges portent sur la formation, la création d'offres commerciales responsables, le respect des diversités et évidemment les gestes liés au respect de l'environnement. Finalement cela ressemble à la voie de la sagesse et c'est aussi une opportunité pour élargir son offre commerciale, regrouper les équipes sur un sujet commun et se rendre compte à terme que développement responsable s'associera parfaitement avec profitable.

Charte Sncd Développement Responsable :

Les 22 sociétés membres signataires pour l'année 2013





Petit-déjeuner de signature Charte Sncd Développement Responsable - juin 2013 - chez Reed Expositions

Anne BERIOT-CAYLA Sncd, Didier FARGE Sncd & Conexance, Ghaleb BEN ALI Edatis,

Laure GENTIL Reed Expositions, Franck DREYER Reed Data, Laurence HULIN Mediapost Communication

Charte du Développement Responsable :

Pourquoi y adhérer ?

Réservée aux membres du Sncd qui se sont par ailleurs engagés à respecter la charte déontologique du Sncd, **l'adhésion à la charte Sncd du Développement Responsable est gratuite pour ses membres.** Les signataires s'engagent dans une démarche de Développement Responsable social, économique et environnemental en **respectant à la signature au moins 5 des 10 points de la charte et en s'obligeant à atteindre les 10 points dans les 5 ans.**

Quelle que soit son activité, votre entreprise consomme des ressources naturelles et des matières premières, de l'eau, de l'énergie. Elle utilise des moyens de production, de transport, génère des rejets dans l'environnement et emploie des hommes et des femmes pour effectuer un travail. Son fonctionnement, sa consommation, le cycle de vie de ses produits, les services qu'elle propose, les conditions de travail qu'elle offre à ses employés, ont des répercussions sociales, environnementales et économiques importantes.

Les entreprises qui s'orientent vers le développement responsable le font pour **minimiser leur impact environnemental, s'impliquer dans une politique de ressources humaines soucieuse du bien-être de leurs employés ou encore faire des économies.**

Vous souhaitez vous aussi adhérer et recevoir votre **dossier de candidature pour la Charte Sncd Développement Responsable 2014** ? Alors contactez Anne BERIOT-CAYLA : aberiot@sncd.org
Retrouvez les témoignages des adhérents en page 4 de notre News Responsable.

Idées reçues :

Les emails c'est plus « green » que le papier

Dans un contexte de forte croissance du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), **l'ADEME** a réalisé une étude en juin 2011 qui fait toujours référence à ce jour (Analyses de Cycles de Vie des Technologies - Courriers électroniques, requête Web, clé USB), avec Bio Intelligence Service, dans **l'objectif d'évaluer les impacts environnementaux du courrier numérique électronique.**



Les principaux résultats à retenir :

- **L'envoi d'un mail de 1 Mo** lu par son destinataire pendant 5 mn, non imprimé et stocké pendant un an, **émet 19 grammes éq CO2**. A titre d'exemple, pour une entreprise de 100 employés dont le personnel envoie en moyenne **33 mails par jours** (dont la taille moyenne est de 1Mo), cela équivaut sur un an à presque 14 tonnes éq CO2 soit près de **14 allers-retours Paris – New-York en avion, 1 400 000 km parcourus en train ou plus de 16 ans de chauffage d'un 3 pièces à Paris**.
- Le stockage de mails dans la boîte de messagerie est aussi émetteur en CO2. **La sauvegarde d'un mail de 1 Mo par un destinataire pendant 6 mois émet 16 grammes éq CO2**. Il faut donc veiller à ne conserver que les mails et documents les plus importants et ne pas archiver systématiquement.
- **Lorsque le temps de lecture d'un document sur ordinateur dépasse les 3 à 4 minutes par page, il est préférable de l'imprimer en noir et blanc recto verso**. Ne pas hésiter à imprimer un document que l'on souhaitera relire régulièrement.

La complémentarité papier – numérique est primordiale aujourd'hui et il faut se poser les bonnes questions afin **de diminuer ses impacts sur l'environnement**. Retrouvez tous les éléments de cette étude sur : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=78008&ref=24691&p1=B>

Le saviez-vous :

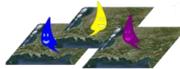
Qu'est-ce que l'accessibilité du Web ?

Web Accessibility
initiative

L'accessibilité du Web est la problématique de l'accès aux services et contenus en ligne non seulement pour les handicapés et les séniors, mais aussi de manière plus générale pour tous les utilisateurs qui ne disposent pas du confort offert par un ordinateur de bureau situé dans une pièce tranquille. Plus précisément, l'accessibilité signifie que le Web est conçu pour que ces personnes puissent percevoir, comprendre, naviguer et interagir de manière efficace avec le Web, mais aussi créer du contenu et apporter leur contribution au Web.

L'accessibilité du Web vise toutes les déficiences, qu'elles soient visuelles, auditives, motrices, cognitives, neurologiques ou liées à la parole. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document "**How People with Disabilities Use the Web**" (Comment les personnes handicapées utilisent le Web), lequel décrit de quelles façons différentes incapacités affectent l'utilisation du Web et présente des scénarios d'utilisation du Web par des personnes handicapées.

Trucs & Astuces



ourecycler.fr

Outil communautaire de localisation des points de collecte

Valoriser les cartouches d'encre usagées : une pratique doublement responsable.

En France, chaque année, plus de **70 millions de cartouches d'impression sont utilisées**.

Alors que plus de 50% de ces cartouches pourraient être revalorisées, moins de 15% le sont. C'est pourtant si simple !

Une double revalorisation est même possible : **vous pouvez recycler vos cartouches usagées ET faire bénéficier votre démarche à des œuvres caritatives***. Doublement responsable....

Le site <http://ourecycler.fr> référence les emplacements des conteneurs permettant le tri sélectif et donc le recyclage des cartouches d'encre mais également d'autres matériaux.

* Les 6 organismes suivants sont référencés comme associations ou entreprises sociales et solidaires récupérant les cartouches d'encre : [Recyclage Solidaire](#), [ADICAH](#), [Ressourceries](#), [Tac-asso](#), [EMMAUS 47](#), [Emmaüs Etang-sur-Aroux et Autun](#)



Témoignages :

Didier KAMINER – PJMS

Chef de Groupe Marketing

« Le développement responsable : Un plus pour nos clients !

Une grande compagnie d'assurance a stipulé dans son dernier appel d'offres qu'elle souhaitait travailler avec des prestataires engagés dans le développement responsable. Notre engagement nous a permis de soumissionner mais également de gagner cet appel d'offres. »

Laurence HULIN – Mediapost

Communication

Directrice Développement

Responsable et Pilotage

« MEDIAPOST s'est investie dans l'atelier Développement Responsable du Sncd dès sa création. L'élaboration d'une charte développement responsable nous a paru primordiale afin d'accompagner les entreprises du Sncd sur cette thématique.

Cette charte reflète la mise en place d'une politique responsable bien menée dans une entreprise. MEDIAPOST s'est donc engagée, tout naturellement, sur les 10 points présents dans cette charte et valorise cet engagement au quotidien auprès de ses clients et de ses parties prenantes. C'est un vrai gage d'entreprise responsable en interne comme en externe. »

Sandra JEZO – NP6

Directrice Marketing

« L'obtention de la Charte Développement Responsable du Sncd a permis de réaffirmer notre volonté de fonder notre croissance sur des normes environnementales et éthiques

qui respectent nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs. Au-delà de la simple reconnaissance de nos engagements, nous pensons que le niveau d'exigence porté par cette charte est une garantie supplémentaire de qualité. »

Isabelle LE CLEZIO – Bisnode

(France)

Directrice Générale

« Cette signature était naturelle compte tenu des actions régulières que nous menons en interne en matière de RSE et des messages que nous véhiculons auprès des annonceurs et des consommateurs. Néanmoins, elle a légitimé notre prise de parole en tant qu'entreprise responsable. Nos collaborateurs se sentent plus impliqués dans la gestion de l'entreprise au quotidien ; nos annonceurs rassurés sur la pérennité de notre engagement à leur égard. Les consommateurs, quant à eux, devraient sur le long terme percevoir notre volonté d'agir avec bienveillance en ce qui concerne la protection des données privées. »

Laure Gentil –

Reed Expositions (France)

Directrice de la communication

« Nous développons activement notre politique en matière de RSE et notamment par le biais d'achats auprès d'entreprises handi-compétentes (ESAT-EA). En 2012, le montant des achats entre Reed Expositions France et les ESAT & EA ont représenté l'équivalent d'environ deux emplois à temps plein. Ces achats peuvent être transformés en unités bénéficiaires pour pallier les difficultés de recrutement des personnes en situation de handicap.

Evènements / Agenda :



25 & 26
NOVEMBRE
2013

7^{es} ASSISES
NATIONALES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE,
LEVIER
DE SORTIE
DE CRISES ?



- Du 16 au 24 novembre : **Semaine Européenne de la réduction des déchets**
- Du 18 au 23 novembre : **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées**
- Les 25 et 26 novembre : **Assises Nationales du Développement Durable**



- Du 1er au 7 avril : **Semaine du Développement Durable**
- Du 10 au 14 juin : **Les Défis Mecenova**

Retrouvez nos publications sur ces sujets sur notre site :

<http://www.sncd.org/deontologie/charte-sncd-du-developpement-responsable/>

Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable :

L'équipe est constituée de Laurence HULIN de Mediapost Communication, Virginie FILLION de l'IEMD, Anne BERIOT-CAYLA du Sncd et Franck DREYER de Reed Data.

Et pourquoi pas vous demain ?

Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable :

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

